

Signaler une pollution,  
poser une question ?  
Contactez nous au

Accueil | La Touvre » | L'Echelle » | Les Syndicats » | Nos interventions | Nos animations

# LA TOUVRE

N°22 HIVER 2014

Semestriel édité par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre



## Site Internet

Comme présenté dans le dernier numéro, vous trouverez ci-joint le flash-code vous permettant d'accéder au site.

[www.rivieres-touvre-echelle.fr](http://www.rivieres-touvre-echelle.fr)



## Remplacement de la signalétique de la Touvre



Les panneaux sont en cours de fabrication. Voici quelques échantillons de ces derniers

## AGENDA 2014

AVRIL

Travaux d'entretien sur l'ensemble du cours d'eau

MARS

Vote du budget  
Elections municipales  
Elections des délégués

JUIN

Travaux de diversification des écoulements et des habitats

• La Touvre est un semestriel édité par le SIAHPT (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre) - 89, rue Pasteur - 16160 Gond-Pontouvre  
Tél. : 05 45 38 16 71 - Courriel : [siahp.touvre@orange.fr](mailto:siahp.touvre@orange.fr)  
• Directeur de la Publication : Gérard DEZIER  
• Rédaction et photos : Mathieu TALLON  
• Création et Impression : Imprimerie VALANTIN  
Imprimé sur papier recyclé  
Dépôt légal à parution. ISSN 1638-7554.



## Sommaire

- Page 1 **Edito**
- Pages 2-3 **Aménagement du lit de la Touvre**
- Page 4 **Site Internet Signalétique Agenda**



Dans quelques semaines les élections municipales marqueront la fin du mandat de votre conseil syndical. Cette étape importante de la vie des collectivités locales est l'occasion de présenter le bilan du programme mis en place durant le mandat.

On pourrait comparer l'action de votre Syndicat à l'écoulement de la rivière.

**Une action régulière et quasi permanente**, comme l'entretien du milieu adapté aux circonstances (constats sur le terrain et prises en compte des conséquences des phénomènes naturels)

- comme la concertation et l'écoute des riverains, pour prendre en compte leur avis tout en garantissant le développement des activités humaines dans le respect du fonctionnement du milieu.

- comme notre volonté de toujours mieux communiquer, mieux sensibiliser (partage connaissance sur le grand cycle de l'eau, les impacts des usages sur l'aspect qualitatif et quantitatif, découverte du patrimoine faunique et floristique du milieu...).

Contact :  
SIAHP de la Touvre  
89, rue Pasteur  
16160 Gond-Pontouvre  
Tél/Fax : 05 45 38 16 71  
[siahp.touvre@orange.fr](mailto:siahp.touvre@orange.fr)



La mise en place de nouveaux panneaux d'informations concrétise cette action.

**Une action plus temporaire, sur un bassin plus large**

- comme notre participation active au sein de la commission Locale de l'eau dans le cadre de l'élaboration du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau).

Au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE), j'ai présidé la commission géographique Tardoire-Karst-Touvre et participé à de nombreuses réunions regroupant les élus des collectivités concernées, les représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées, ainsi que les services de l'état.

La qualité de l'eau de la Touvre est directement dépendante du bassin amont, très rural avec des impacts ponctuels majeurs (étangs, assainissement, élevage) etc, d'un bassin urbain impacté par le pluvial, les rejets industriels et les pollutions historiques avec, comme enjeu majeur, de garantir une production d'eau potable de qualité.

Les violentes inondations constatées sur différents territoires de notre pays montrent la nécessité d'élargir le traitement des conséquences désastreuses de ces phénomènes naturels, au sein d'un bassin versant et non sur un territoire aux limites communales.

Au vu de cet objectif, le SAGE Charente, une fois validé, sera un outil incontournable au service de la société, pour assurer, au sein d'un bassin versant, des aménagements cohérents et respectueux de l'équilibre à assurer entre les différents usages de l'eau (protection du milieu, environnement rural, urbain et économique...).

Les réunions préparatoires à son élaboration ont fait l'objet de débats passionnés, avec pour toile de fond les conflits d'usages, mais à la réflexion, l'ensemble des acteurs a convenu d'une exigence de coordination et de mobilisation des acteurs locaux engagés dans une politique de gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

La mise en œuvre sera longue, difficile en terme de moyens, mais source d'amélioration de la gestion du bassin versant pour les générations futures.

Je formule le vœu, pour que les nouveaux élus coordonnent leur action dans ce domaine.

Personnellement j'ai apprécié tout au long de ce mandat le travail réalisé par notre Conseil, autour de Mathieu Tallon, notre technicien rivière. Les échanges avec les riverains doivent se poursuivre, le développement de la Touvre est l'affaire de tous. Au nom du Conseil Syndical, je vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Gérard DEZIER  
Président du SIAHP de la Touvre  
Adjoint au Maire de Gond-Pontouvre





# Aménagement du lit mineur



## de la Touvre

### Diversification des écoulements et des habitats

Plusieurs secteurs de la Touvre sont actuellement dépourvus d'habitat suffisant pour abriter la faune locale tout au long de l'année (truites fario en hiver par exemple). Si l'on prend le cas de la truite fario, son habitat est constitué pour une grande partie de l'année (d'avril à octobre) de végétaux aquatiques. Ces derniers disparaissant en hiver, les truites de la Touvre se retrouvent dépourvues de zones de cache et d'affut.

De plus, ce manque de « caches » se répercute sur les écoulements souvent laminaires de la Touvre (exemple au plateau de Magnac-sur-Touvre). Les travaux d'aménagement doivent répondre à ce problème.



Il s'agira d'accompagner le cours d'eau dans la création de tronçons où les faciès d'écoulement seront diversifiés selon différentes solutions techniques.

De nouveaux habitats physiques seront recréés et favoriseront l'installation d'une faune plus riche.

Ces aménagements seront effectués de façon ponctuelle, par tronçon de cours d'eau. Ils se traduiront par la pose de seuils ou de radiers immergés (hauteur de 35 cm maximum).

On pourra aussi trouver une alternance d'épis déflecteurs (blocs de pierre ou matériaux végétaux), et de blocs épars.

Ces opérations ne s'accompagneront pas de travaux de curage ou de déplacement mécaniques de sédiments.



### Effets recherchés

Ils auront aussi pour but de recréer un lit plus adapté aux conditions de débit d'étiage, prolongeant dans le temps un courant préférentiel par rétrécissement de la largeur d'écoulement. L'ensemble des actions projetées seront réalisées, comme pour l'entretien de la végétation rivulaire, entre fin août et début novembre, afin d'éviter les périodes de reproduction, de nidification ou de frai. Ces actions seront encadrées par l'ensemble de nos partenaires techniques, à la fois institutionnels et associatifs.



Les blocs sont disposés à la main depuis une barge à fond plat.

- Amélioration des fonctionnalités hydroécologiques du milieu
- Création d'une alternance de zones d'écoulements lents et d'écoulements rapides augmentant la biodiversité
- Diminution de la prolifération d'algues dues à l'eutrophisation du milieu
- Sur certains secteurs, favorisation de la reproduction de la truite fario et augmentation de la population
- Augmentation de l'oxygénation de l'eau
- Amélioration de l'autoépuration du cours d'eau

### Deux sites aménagés en 2013

Aval de la Terrière (juin 2013 - 10m<sup>3</sup>)  
Passerelle de Relette (octobre 2013 - 15m<sup>3</sup>)

